

PAT du Grand Libournais

Plan Alimentaire du Grand Libournais

Date de la dernière actualisation : 26/01/2026



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2022
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2026

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Nouvelle-Aquitaine

Gironde

S'étirant de la métropole bordelaise jusqu'à l'agglomération bergeracoise, le Grand Libournais est un territoire mixte (urbain, péri-urbain et rural) organisé autour du pôle de Libourne et sous forte influence de la zone métropolisée de Bordeaux.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Grand Libournais, créé en 2015, par la transformation du Pays du Libournais, réunit en 5 EPCI : CA du Libournais, CdC Castillon-Pujols, CdC du Fronsadais, CdC du Grand Saint-Emilionnais, CdC du Pays Foyen composé de 136 communes, dont 125 communes peu denses ou très peu denses, considérées comme « rurales », qui regroupent 60 % des habitants et de 11 communes denses, considérées comme « urbaines ». Le territoire regroupe 160 000 habitants.

Porteur du SCOT, le PETR du Grand Libournais est une échelle de contractualisation pertinente pour conduire les politiques de mutation inscrites dans le projet de Territoire.

Les enjeux d'accès à une alimentation saine pour tous a d'abord été identifié comme un enjeu majeur dans le cadre du contrat local de santé 2019-2022. La stratégie LEADER 2014-2020 a intégré un objectif de soutien à la diversification et, le PETR s'est engagé dans un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) en 2020.

Un diagnostic agricole complété par des ateliers territoriaux en 2021 ont permis d'identifier les problématiques agricoles et alimentaires et de proposer un premier plan d'action réparti en 5 axes.

FONCIER, INSTALLATION, EMPLOI

L'agriculture est un élément essentiel de l'économie du territoire. Toutefois, nous avons pu observer de très fortes disparités aussi bien au sein des différentes filières d'activités que dans les répartitions spatiales. L'agriculture est traversée par de nombreuses évolutions, qui ont des conséquences sur l'emploi, l'économie, l'environnement et les paysages. L'avenir de la filière viticole est remise en question par les crises économiques (surplus de production) et climatique (épisodes de grêles, sécheresses de plus en plus fréquentes) qu'elle a dû subir. Si le cœur viticole du territoire a pu supporter les conséquences de ces crises déjà présentes en 2020, celles-ci se sont accentuées. Toutes les filières agricoles sont en difficulté, la filière viticole n'est pas épargnée, entraînant de nombreux arrachages. De fait, l'économie locale s'en trouve bouleversée.

Les acteurs institutionnels et privés se mobilisent pour trouver des solutions structurantes, opérationnelles afin de conserver les terres agricoles et d'opérer une mutation vers des productions plus diversifiées.

Les perspectives d'évolution seraient d'orienter les exploitations viticoles vers une diversification de leurs activités : création d'ateliers complémentaires, développement de l'œnotourisme, vente directe sur l'exploitation, bâtiments photovoltaïques certaines de ces solutions ont donné lieu à des débats et arbitrages dans le cadre de la révision du SCOT en 2025.

En 2020, le foncier agricole représentait 62,4 % de la surface du Grand Libournais, cependant la surface agricole décline depuis plusieurs décennies. L'analyse du changement d'affectation de l'occupation du sol permet de constater que ce dernier s'effectue en grande majorité au détriment des terres agricoles. La principale cause de ce recul est l'artificialisation des sols. Entre 2000 et 2015, 1981 ha de sols agricoles sont devenus des sols artificialisés et 1478 ha des sols naturels (landes, friches et espaces boisés). En bilan net, ce sont 2 491 ha de surfaces agricoles qui ont disparu en 15 ans, soit 2,78% et 166 ha par an. Ces 5 dernières années, 332 ha ont été artificialisés. (source Territoires Fertiles). Une évolution de l'éco-système agricole est souhaitable pour permettre de développer l'autonomie alimentaire du territoire tout en assurant la transition économique du territoire. Il est indéniable que les productions assurées ne suffisent pas à couvrir les besoins alimentaires de la population. Une transition doit être effectuée afin de favoriser les productions nourricières. Pour cela, l'irrigation constitue un enjeu majeur. Les filières doivent bénéficier de possibilités d'irrigation et la ressource en eau constitue un élément essentiel du maintien voir du développement de ces activités. Les filières de la transformation et de la distribution seraient alors renforcées, et pourraient répondre à une demande sociétale de plus en plus forte quant à l'alimentation locale.

La préservation du foncier agricole et la préservation des ressources en eau ont été intégrés dans les documents du SCOT (révision en 2025). le PETR a animé des Assises de l'Eau regroupant le SAGE, les syndicats de gestion des eaux et les collectivités pour s'accorder sur le bon usage de cette ressource.

Concernant la profession agricole , qui représentait 15% des actifs en Grand Libournais en 2020, elle est vieillissante et peine à se renouveler. Composée 2708 exploitations agricoles en 2024, contre 3 518 exploitations agricoles en 2020, la tendance à la baisse se poursuit : les deux tiers des communes du Grand Libournais ont perdu plus de 50% d'exploitations agricoles en 40 ans. La conséquence de ce faible taux de renouvellement est notamment l'agrandissement des exploitations. La superficie moyenne des exploitations est de 22,4 ha, en revanche de 2000 à 2010, 77% des communes ont enregistré une évolution positive. Cette concentration des terres cultivées va de pair avec l'augmentation accrue de la mécanisation et l'intensification des pratiques culturales.

ECONOMIE LOCALE

Développer les circuits-courts et les commerces de proximité

En 2020, seuls 3,6% des exploitations pratiquaient la vente de leurs produits en circuit-court (vente à la ferme, sur les marchés, en point de vente collectif, par correspondance ou à un seul intermédiaire). Au regard de la moyenne régionale de 12,9%, le territoire semble être en retard sur l'évolution de son système commercial en denrées alimentaires, cependant, le peu de productions nourricières explique ce taux relativement faible.

Les 171 commerces de proximité présents, dont les 87 commerces de bouche (primeurs, boucheries et poissonneries), ainsi que les 7 associations qui assurent la distribution de paniers, pourraient éprouver des difficultés à se fournir en produits locaux. De plus, ils ne sont pas répartis de manière homogène sur le territoire. Or, le développement de commerces de proximité et des circuits-courts est aujourd'hui une demande sociétale forte.

Le Grand Libournais se situe au sein des aires géographiques de 17 productions pouvant être labélisées IGP. Ces productions témoignent d'un savoir-faire d'importance, à la fois sur les filières fruits et légumes, bovins viande et lait, ovins, porcs et volailles. En parallèle, l'origine géographique des produits et le mode de production sont les deux éléments principaux que le consommateur souhaite connaître lorsqu'il effectue ses achats alimentaires.

De plus, le territoire dénombre 604 fermes engagés en agriculture biologique (source Agence Bio 2024- contre 384 en 2020 soit une augmentation d'environ 30 % en 4 ans) - qui en plus de participer à la protection de l'environnement, peuvent proposer des produits plus sains aux consommateurs. Ces différentes labellisations sont à la fois dans l'intérêt des consommateurs et des producteurs, qui bénéficient alors d'une meilleure valorisation de leurs produits.

RESTAURATION COLLECTIVE L'article 24 de la loi EGAlim remet en question le fonctionnement des restaurations collectives, dans le but d' :- Améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture- Assurer la souveraineté alimentaire et assurer des revenus corrects aux agriculteurs- Assurer la qualité saine, environnementale, nutritionnelle des produits pour une alimentation saine, de qualité et durable- de permettre à chacun d'accéder à une alimentation saine et durable. Accompagner la restauration collective Les lois EGALIM ont pour objectif d'améliorer les relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire.

Promulguée en octobre 2018, la loi EGALIM 1 défend : une rémunération au juste prix des producteurs, des produits de meilleure qualité sur les plans sanitaire, environnemental et nutritionnel, une alimentation saine, sûre et durable accessible à tous, le renforcement du bien-être animal et la diminution de l'utilisation de plastique dans le secteur agroalimentaire.

Promulguée en octobre 2021, la loi EGALIM 2 renforce la logique de construction des prix des produits alimentaires en faveur des producteurs. Ainsi, les coûts de production se répercutent désormais sur toute la chaîne alimentaire. En tout pour la restauration collective, ce sont 5 mesures qui ont été prises :

- 1.Introduire des produits durables et de qualité dans les assiettes
2. Informer des convives et affiches
3. Diversifier des sources de protéines et menu végétarien
4. Lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser dons alimentaires
5. Suppression des plastiques

Pour répondre aux impératifs réglementaires de la loi EGAlim, la restauration collective doit adapter son système d'approvisionnement. Depuis le 22/08/2021, les établissements doivent proposer un menu végétarien par semaine. Depuis 01/01/2022, les établissements s'approvisionner avec un total de 50% de produits de qualité (produits sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), écolabel, HVE, commerce équitable etc.), dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique et 60% de produits durables et de qualités pour les viandes et poissons, depuis le 01/01/2024.

L'enquête réalisée en 2023 auprès des restaurants scolaires du Grand Libournais montre qu'un accompagnement est nécessaire afin de satisfaire au nouveau cadre législatif. (peu d'entre eux déclarent leurs données sur Ma Cantine, et/ou atteignent les 20 % de produits bios) Le service volontaire écologique de la CALI a engagé depuis 2021 un accompagnement de binômes élus/ agents de restauration des communes volontaires avec le concours d'InterBio et de la Chambre d'Agriculture. Fin 2024, le programme de formation a été mutualisé et étendu à l'échelle du Grand Libournais par le PETR qui accompagne en parallèle la structuration de l'offre avec les producteurs du Grand Libournais (en co- animation avec les services de développement économiques des communautés de communes).

Il s'avère nécessaire de structurer l'offre et la demande en parallèle pour assurer des solutions qui conviennent de manière durable aux parties prenantes en terme d'organisation et de coûts. En outre, les productions actuelles locales étant insuffisantes ou trop saisonnières pour assurer un approvisionnement constant, il est primordial d'intégrer tous les maillons permettant d'assurer l'approvisionnement en produit de qualité en optimisant les outils. (flux et plateformes logistiques permettant les échanges avec les territoires voisins, ateliers de transformation...)

Eduquer et sensibiliser les convives à l'alimentation de qualité et au gaspillage alimentaire

60% des communes qui gèrent un service de restauration publique affirment sensibiliser les convives au gaspillage alimentaire, et 1/3 attestent réaliser des actions d'éducation à l'alimentation de qualité.

En moyenne selon l'ADEME, ce sont entre 150 et 200g de nourritures qui sont gaspillés par personne et par repas. Pour un restaurant servant 500 convives et 200 repas dans l'année, cela représente entre 15 et 20 tonnes de gaspillage par an, soit entre 30 000 et 40 000€ de produits jetés chaque année. Le gaspillage alimentaire en restauration collective est un enjeu économique et environnemental considérable. En parallèle, l'éducation à l'alimentation fait partie des priorités de la politique éducative de santé du ministère chargé de l'éducation nationale, et est à mettre en lien avec le PNNS et le PNA. En effet, il s'agit de faire acquérir aux convives, dès le plus jeune âge, des bonnes

habitudes d'hygiène de vie, de redonner du sens à l'alimentation, de (re)créer du lien entre production et consommation et de transmettre les notions de saisonnalité et de goût.

ENVIRONNEMENT Favoriser et diffuser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Les agriculteurs sont des acteurs de premier plan pour agir sur la préservation des sols, de la biodiversité et plus largement de l'environnement. Aujourd'hui, les enjeux environnementaux doivent nécessairement être intégrés dans les pratiques agricoles.

Le Grand Libournais présente des territoires marqués par les pollutions agricoles, d'une part par une pression azotée élevée (cantons de Guîtres, Sainte-Foy-la-Grande et Coutras) et d'autre part par l'usage de produits phytosanitaires (Saint-Emilion, Castillon-la-Bataille) malgré une légère baisse des indicateurs nitrates. La diffusion de pratiques respectueuses de l'environnement doit rester un impératif. Le territoire est couvert par différents zonages de protection environnementale, notamment les vallées de l'Isle et de la Dronne, qui sont reconnues ZNIEFF de type 2 et site Natura 2000. Une adaptation des pratiques agricoles est nécessaire afin d'assurer la préservation de ces sites à haute valeur environnementale et plus largement la transition écologique.

SANTÉ ET SOCIAL Favoriser l'accès à une alimentation saine pour tous

Le Grand Libournais est traversé par le croissant de la pauvreté caractérisé par la vulnérabilité socio-économique des ménages. De plus, le profil des habitants témoigne d'une population vieillissante et peu qualifiée, débouchant sur un taux de chômage élevé. Il est également à corréler avec la précarité alimentaire. En effet, la principale difficulté en terme d'alimentation concerne l'accès aux produits alimentaires de qualité. Des études scientifiques ont prouvé qu'un mauvais régime alimentaire était l'un des principaux facteurs de risque pour de nombreuses maladies chroniques (problèmes cardiovasculaires, cancers, diabète, obésité...).

En parallèle, le Contrat Local de Santé (CLS) a également défini comme axe prioritaire l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous dans le cadre d'un axe stratégique visant à promouvoir des habitudes de vie et un environnement favorable à la santé. Tout comme le CLS, le PAT doit participer à la réduction des inégalités territoriales et sociales d'accès à une alimentation de qualité et promouvoir des pratiques agricoles favorisant un environnement sain.

L'enjeu se situe notamment au niveau du maillon de la distribution. Des collectifs travaillent sur l'accès à l'alimentation, notamment des épiceries sociales et solidaires, telle que « Esprit de solidarité » à Coutras et « La croûte de pain » à Sainte-Foy-la-Grande, ou encore « L'auberge du cœur », qui assure des distributions de denrées alimentaires, ainsi que des antennes locales du Resto du cœur, de la Croix rouge et du Secours Populaire. En parallèle, d'autres associations s'assurent du bien-vivre alimentaire, comme « Les râteleurs » en Pays Foyen ou Cantine 209 à Le Fieu qui réalisent notamment des ateliers sur la transformation de légumes et le partage de connaissance. Il s'agit donc d'encourager ces dynamiques et de continuer à les développer notamment en s'appuyant sur le réseau Espace de Vie Social labellisé par la CAF et les CCAS.

Plus globalement, la période de mise en œuvre du 1er plan d'action 2022-2024 a fait apparaître la nécessité d'améliorer l'interconnaissance des acteurs, de favoriser les coopérations multi sectorielles et mettre en synergies les différentes dynamiques qui répondent partiellement aux attentes sociétales et environnementales. Il s'agit d'utiliser les différentes échelles de compétences et/ou de périmètre d'intervention des acteurs pour assurer un maillage suffisant garantissant un équilibre territorial.

Les Objectifs Stratégiques du Projet Alimentaire 2025-2030 actualisés en 2025 reprennent les 5 thèmes retenus dans le Projet Alimentaire de territoire validé en 2021 en ajoutant une dimension de transversalité des enjeux et un objectif de coopération.

Le plan d'action intègre également les coopérations effectives avec les territoires voisins, porteurs de PAT et partageant des enjeux similaires.

Chiffres clés du territoire



Contexte

159 922 habitants
136 communes
114,52 habitants/km²
1 396,51 km² de communes
906,89 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

15.6% de taux de pauvreté
11,30% de chômage
20 930€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

16 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,11 associations par 10 km²
0,10 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

48 573,83 hectares de SAU
34,78% de SAU
dont **23,28%** de SAU en bio
dont **1,53%** de légumineuses
dont **18,43%** de prairies permanentes



Structures agricoles

2708 exploitations
670 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à **0,01 ug** par litre d'eau
Taux de nitrates inférieur à **10 mg** par litre d'eau
3 910 570,64m³ d'eau utilisés pour l'irrigation
en baisse de **3,47%** depuis 5 ans
50,38 de haie/ha de SAU



Distribution

142 enseignes de distribution
dont 32 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

1 518 emplois dans la transformation
+17,13% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

158 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 64 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Libournais (Territoire de projet)

Nom de l'instance de décision

Comité Syndical du PETR sur proposition du COPIL PAT du Grand Libournais

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › DRAAF
- › Région Nouvelle Aquitaine
- › Conseil Départemental de Gironde

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Bordeaux Science Agro

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre agri 33

- › Agrobio Gironde, FRAB NA
- › Agrobio Gironde, FRAB NA
- › Paysan.ne.s du Libournais

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Interbio

Acteurs de la santé

- › coordinatrice du Contrat Local de Santé (CLS)
- › PMI
- › MDS
- › coordinatrice la CPTS du Grand Libournais

Acteurs du social

- › Pôle Territorial de solidarité

Autres

- › Alliance VIVANCE

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Département de la Gironde (Pôle de Solidarité du Libournais et service agricole)

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'agriculture 33
- › CIVAM PPML
- › AGAP

Acteurs de la restauration collective

- › Aux près des cuisiniers
- › Interbio
- › Chambre d'Agriculture

Acteurs de la santé

- › PMI
- › Hôpital de Libourne (service prévention PASS et maternité)
- › Centre périnatal du Pays Foyen

Acteurs du social

- › Service Solidarité du Conseil Départemental 33
- › associations d'aides alimentaires
- › Les Râteleurs
- › Cantine 209
- › Espaces de Vie Sociaux : Esprit de Solidarité, la Caze-Majou, POCLI, Centre socio-culturel du Pays Foyen
- › CCAS (Ste Foy La Grande/ Pellegrue/ Saint Avit Saint Nazaire)
- › animateur Quartier Prioritaire de la Ville Ste Foy la Grande et Coutras

Acteurs environnementaux

- › Agrobio Gironde,
- › Au ras du Sol
- › LIT BIO Bacchus INRAE
- › Agrobio Périgord
- › Bio Nouvelle Aquitaine

Autres

- › SMICVAL
- › USTOM
- › SEMOCTOM

Les objectifs stratégiques du projet

Les Objectifs Stratégiques, présentés dans la candidature de labellisation PAT niveau 2 du Projet agricole et alimentaire 2025-2030, reprennent de manière transversale les 5 axes retenus dans le plan d'action du PAT validé en 2021. La dimension de coopération et de complémentarité, souhaitée par l'ensemble des membres du COPIL en Février 2025 vient compléter cette stratégie. Ces axes sont déclinés en action précises, en cours ou programmées, référencées sur le site France PAT.

Axe 1 SOUTENIR l'activité économique des entreprises agricoles et alimentaires du Grand Libournais :

Le développement économique lié au secteur agricole et alimentaire est prépondérant car l'agriculture représente une part non négligeable de l'économie locale, en nombre d'emplois. Les filières artisanales, commerciales et industrielles y sont fortement liées. Jusqu'à la période post-covid, les actions de développement économique déployés par les EPCI du Grand Libournais étaient peu ou pas fléchées vers les entreprises agricoles. La CALi (en 2023/2024) puis les autres CdC se sont dotées progressivement de règlements d'interventions à destination des activités agricoles pour assurer un environnement favorable à l'émergence de nouveaux projets (règlement d'intervention des EPCI contractualisés avec la Région, mobilisation du dispositif Territoire d'Industrie, incubateur ESS, ...). Notons un véritable enjeu de pérenniser les fermes existantes dont la viabilité économique et la vivabilité est instable. La mutualisation ainsi que la transposition de modèles ESS à l'agriculture semblent être des pistes intéressantes, il faut pouvoir accompagner ces transitions. Enfin, les collectivités ont également un rôle à jouer sur la reconnaissance d'un prix juste et rémunérateur pour le producteur qui fournit une alimentation de

qualité. Plus globalement, il s'agit de développer un accompagnement global des agents gestionnaires, des élus et des cuisiniers pour augmenter la part de produits locaux de qualité dans les restaurants scolaires et EPHAD et rendre plus visible l'offre, non seulement auprès des acheteurs publics, mais également auprès des habitants.

- 1.1 Promouvoir des productions locales auprès des habitants
- 1.2 Structurer l'OFFRE alimentaire de qualité, produite sur le territoire et structurer LA DEMANDE en restauration hors domicile
- 1.3 Optimiser et mutualiser les infrastructures existantes ou à venir
- 1.4 Accompagner la diversification des productions agricoles
- 1.5 Accompagner l'émergence de nouvelles filières agricoles pour faire face aux changements climatiques
- 1.6 Assurer le maintien de la filière élevage
- 1.7 Accompagner les installations et les transmissions agricoles

Axe 2 GERER le FONCIER pour favoriser l'INSTALLATION de porteurs de projet agricole L'axe foncier, présent dans la première feuille de route du PAT en 2021 est déployé à travers le SCOT. Les enjeux identifiés ont été posés tout au long de la révision du SCOT (2025) et traduits dans les PLUI.

- 2.1 Préserver les zones agricoles face à l'urbanisation
- 2.2 Intégrer des prescriptions dans les documents du SCOT et s'assurer de leurs transpositions dans les documents d'urbanisme
- 2.3 Mobiliser des zones de friches pour la création d'infrastructures
- 2.4 Identifier les parcelles disponibles et accompagner les propriétaires cédants

Axe 3 ASSURER une alimentation saine et accessible à tous en intégrant la notion « d'une seule santé » L'enjeu de la solidarité alimentaire occupe également une place importante compte tenu du contexte social dégradé notamment sur le Nord et l'est du Grand Libournais. L'expérimentation d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation en Pays Foyen (action portée par le Département, Acclimat'action, Vrac, Saluterre et les Râteleurs), fédère aujourd'hui des habitants, des producteurs et des acteurs de l'aide alimentaire autour du Mieux Manger pour Tous. D'autres initiatives se développent à l'échelle du Grand Libournais favorisant l'émergence de partenariats entre acteurs de l'aide alimentaire et les producteurs locaux. Par ailleurs, une collaboration avec la coordinatrice du Contrat Local de Santé permettra de mettre en place des actions PAT/CLS en mobilisant des partenaires communs que constitue le tissu associatif dense.

- 3.1 Accompagner le changement de pratiques pour améliorer la fertilité des sols
- 3.2 Favoriser la connaissance des pratiques agroécologiques et leurs impacts positifs sur notre environnement et notre santé
- 3.3 Sensibiliser sur l'intérêt de la nutrition sur la santé à tous les âges de la vie
- 3.4 Développer des pratiques solidaires et équitables en matière de productions agricoles et alimentaires de proximité
- 3.5 Impliquer les habitants dans la transition économique et écologique du Grand Libournais

Axe 4 CULTIVER les COOPERATIONS La mission de coordination portée à l'échelle du Grand Libournais par le PETR vise à articuler les dynamiques développées par les collectivités et/ou des acteurs privés, afin que les complémentarités soient effectives. L'action du PETR s'inscrit dans une coopération territoriale avec les PAT départementaux et régionaux sur des enjeux partagés de structurations de filières agricoles et alimentaires. L'implication des acteurs privés et publics nécessite la création d'une instance de concertation autour de sujets de réflexion transversale dont la problématique ne peut être résolue que par la discussion d'un ensemble de parties prenantes. Il s'agit également de favoriser des partenariats permettant la réalisation des projets agricoles et alimentaires répondant aux objectifs du PAT.

- 4.1 Créer un Conseil Agricole et Alimentaire du Grand Libournais comme espace de concertation. Alimenter l'interconnaissance des partenaires du PATb. Assurer une cohésion territoriale en matière agricole et alimentaire
- 4.2 Mobiliser les entreprises autour de la notion de « responsabilité territoriale des entreprises » afin de favoriser le mécénat pour des projets contribuant à la résilience alimentaire du Grand Libournais

Afin de pérenniser sa démarche, de valoriser le travail collaboratif mené par les agents et les acteurs engagés du territoire, Le PETR Grand Libournais souhaite faire reconnaître son PAT comme étant de niveau II (au regard des critères attendus déjà atteints). Cette labellisation permettra de renforcer et dupliquer les différentes actions et projets ambitieux fléchés dans sa stratégie.

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Déploiement d'un "Parcours citoyen - Mieux produire - Mieux Manger"	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Axe 1. 5 Accompagner la transition économique d'un territoire viticole vers la production agricole alimentaire.	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	1.1 Promouvoir des productions locales auprès des habitants.	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	1.2.1 Mise en place de règlements d'intervention par les services de développement économique des EPCI, en soutien à la production agricole et à la commercialisation en circuit-court.	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	1.8 Accompagner les installations et les transmissions agricoles	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Axe 1.3 Structurer l'offre et la demande pour renforcer l'approvisionnement local de qualité en restauration collective et en restauration privée.	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	D1.3.8 Accompagner les établissements de soins sur un approvisionnement local de qualité	Action programmée
	Organisation des filières	1.2.2 Faciliter les partenariats intra filière alimentaire et inter filières de productions (transformateur, grossiste, restauration collective, restauration commerciale...)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Défi Foyer à alimentation positive 2023	Action réalisée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	3.3.1 Proposer des ateliers culinaires auprès des familles (parents enfants/ ados/scolaires) (3.3 Sensibiliser sur l'intérêt de la nutrition sur la santé à tous les âges de la vie)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	3.3.2 Préfiguration d'un dispositif Ordonnances Vertes - Paniers Solidaires Santé en Pays Foyen (Axe 3.3 Sensibiliser sur l'intérêt de la nutrition sur la santé à tous les âges de la vie)	Action programmée
	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Axe 3. 2 Rallye Bio 2025 en Grand Libournais	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité géographique	3.4 Développer des pratiques solidaires et équitables en matière de productions agricoles et alimentaires de proximité Coordination des acteurs de la solidarité alimentaire en Pays Foyen	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	Axe 3.5.1 Sécurité Sociale de l'Alimentation : expérimentation d'une caisse locale en Pays Foyen.	Action réalisée
	Actions d'accessibilité sociale	Axe 3.5.2 Cuisine Pop par Cantine 209 (lauréat de Manger Mieux Pour Tous)	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	3.4.2 Paniers solidaires en Pays Foyen	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	3.4 Coordination des acteurs de la solidarité alimentaire- (action globale dans laquelle s'inscrit celle plus spécifique en Pays Foyen)	Action en cours
	Actions utilisant l'alimentation et agriculture comme vecteurs d'insertion sociale : jardins d'insertion, travail avec structures d'insertion sociale	1.8.4 Soutenir le maillage des acteurs de l'économie sociale et solidaire sur le champ agricole et alimentaire	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Axe 3.2 Atlas de la Biodiversité sur la Cdc de Castillon Pujols	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Axe 3.1 Gestion concertée de la matière organique pour un retour au sol chez les agriculteurs.	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	3.4.3 Promouvoir les collaborations entre les producteurs, les acteurs de la solidarité alimentaire et les GMS	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	1.3 Mobilisation des subventions facilitant l'approvisionnement en produits locaux de qualité.	Action en cours
	Diversification des sources de protéines dans les menus	D1.3.6 Formations cuisine à l'attention des agents de restauration	Action en cours
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	D1.3.7 " Comment accompagner les enfants à mieux manger "	Action réalisée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	D1.3.8 Identification des productions durables et de qualité pour les établissements scolaires et du secteur médico-social.	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Logistique	Axe 1 et Axe 2 - 1.4 Etude de flux logistique pour optimiser l'existant	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Axe 1 PAT Communal à Saint Denis de Pile : de la fourche à la fourchette	Action réalisée
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Axe 2 Intégrer la protection du foncier agricole dans les documents du SCOT	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Démocratie alimentaire	G1 Animation d'un Conseil Local de l'Agriculture et de l'Alimentation Grand Libournais (CLAA)	Action programmée
	Groupes de concertation thématiques pérennes	Concertation à travers l'animation de groupes de travail thématiques	Action en cours
	Groupes de concertation thématiques pérennes	3.2.2 Les Assises de l'eau en Grand Libournais	Action en cours
	Groupes de concertation thématiques pérennes	Animation d'un groupe ""Mécénat et responsabilité Territoriale des Entreprises" pour la résilience alimentaire du Grand Libournais	Action programmée
	Modalités d'implication du grand public pérennes	1.1.2 Fête de l'Agriculture et de l'Alimentation 2025	Action réalisée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Syalinov

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Des partenariats sont effectifs avec :

> PAT PETR Cœur entre deux Mers :

- Pré-étude logistique avec La Charrette

- Fête de l'agriculture 2024 et 2025

> Bordeaux Métropole :

- dans le cadre du Contrat CoNect

- dans le cadre de Récol'Terra : coopération sur des outils de transformation, contribution à l'axe logistique (relai de l'étude logistique et animation d'un atelier territorial). Objectif : faire émerger des points de massification de productions agricoles qui permettent d'irriguer les territoires ruraux et urbains.

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

> Pays Quartier Nouvelle Aquitaine PQNA

> Inter-PAT animé par le Conseil Départemental Gironde (Gironde Alimen'Terre)

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

> Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

> Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

> La politique européenne de développement rural et le Feader

> Le programme LEADER

> Les aides des Régions

> Les aides des Départements

> Politique de la ville et contrat de ville

> Financements privés (mécénat, fondations, financement participatif et sponsoring, établissements financiers)

> Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Valérie Gandré

06 28 59 16 74

pat@grandlibournais.eu

Programme Alimentaire Grand Libournais

Chargée de projet Alimentation locale

1, place Maurice Druon

33570 Les Artigues de Lussac

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)